

COMMISSIE VOOR DE  
VOLKSGEZONDHEID, HET  
LEEFMILIEU EN DE  
MAATSCHAPPELIJKE  
HERNIEUWING

van

WOENSDAG 10 FEBRUARI 2010

Namiddag

---

COMMISSION DE LA SANTE  
PUBLIQUE, DE  
L'ENVIRONNEMENT ET DU  
RENOUVEAU DE LA SOCIETE

du

MERCREDI 10 FEVRIER 2010

Après-midi

---

La séance est ouverte à 14.16 heures et présidée par Mme Thérèse Snoy et d'Oppuers.  
De vergadering wordt geopend om 14.16 uur en voorgezeten door mevrouw Thérèse Snoy et d'Oppuers.

**Sabine Laruelle**, ministre: Madame la présidente, certains parlementaires se sont-ils excusés?

La **présidente**: Mme Raemaekers s'est excusée. Sa question n° 18770 tombe, étant donné qu'elle est jointe à d'autres. Mme della Faille a, quant à elle, retiré ses questions n°s 18809 et 18810.

**Sabine Laruelle**, ministre: Aucune de ces questions n'est donc reportée.

La **présidente**: Non, une fois qu'il y a été répondu, c'est terminé! Nous sommes bien d'accord.

**01** Samengevoegde vragen van

- mevrouw Magda Raemaekers aan de vice-eerste minister en minister van Sociale Zaken en Volksgezondheid, belast met Maatschappelijke Integratie, over "de kwaliteit van onze voedingswaren" (nr. 18770)
- de heer Flor Van Noppen aan de minister van KMO's, Zelfstandigen, Landbouw en Wetenschapsbeleid over "de voedselveiligheid en de controles van het FAVV" (nr. 18776)
- mevrouw Katia della Faille de Leverghem aan de vice-eerste minister en minister van Sociale Zaken en Volksgezondheid, belast met Maatschappelijke Integratie, over "de voedingsbalans 2009" (nr. 18809)
- mevrouw Katia della Faille de Leverghem aan de minister van KMO's, Zelfstandigen, Landbouw en Wetenschapsbeleid over "de voedingsbalans 2009" (nr. 18810)
- mevrouw Thérèse Snoy et d'Oppuers aan de minister van KMO's, Zelfstandigen, Landbouw en Wetenschapsbeleid over "de slechte resultaten die blijken uit een onderzoek inzake voedingsmiddelen uitgevoerd door Test Aankoop in 2009" (nr. 18988)

**01** Questions jointes de

- Mme Magda Raemaekers à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale, sur "la qualité de nos denrées alimentaires" (n° 18770)
- M. Flor Van Noppen à la ministre des PME, des Indépendants, de l'Agriculture et de la Politique scientifique sur "la sécurité alimentaire et les contrôles de l'AFSCA" (n° 18776)
- Mme Katia della Faille de Leverghem à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale, sur "le bilan alimentaire 2009" (n° 18809)
- Mme Katia della Faille de Leverghem à la ministre des PME, des Indépendants, de l'Agriculture et de la Politique scientifique sur "le bilan alimentaire 2009" (n° 18810)
- Mme Thérèse Snoy et d'Oppuers à la ministre des PME, des Indépendants, de l'Agriculture et de la Politique scientifique sur "les mauvais résultats ressortant d'une enquête Test-Achats de 2009 en matière d'aliments" (n° 18988)

La **présidente**: Mme della Faille a retiré ses questions n°s 18809 et 18810.

**01.01** **Flor Van Noppen** (N-VA): Vorig jaar bracht Test-Aankoop aan het licht dat een derde van de producten die door grootwarenhuizen verkocht worden in snelverkoop, niet meer geschikt was voor

consumptie. Op mijn vraag daarover antwoordde u dat, wanneer het Federaal Agentschap voor de Veiligheid van de Voedselketen of FAVV vaststelt dat de voedselketen niet gerespecteerd wordt, de producten tijdens de controles vernietigd worden. U wees ook met verwijtende vinger naar de consument, die de koudeketen tussen de aankoop en de koelkast niet zou respecteren.

Op 26 januari bracht Test-Aankoop de resultaten naar buiten van een onderzoek naar de kwaliteit van worsten bij 31 grootwarenhuizen en slagerijen. In de helft van de gevallen bleek dat de wettelijk verplichte bewaartemperatuur van 4 graden Celsius niet wordt nageleefd. Voorts laat ook de kwaliteit van de worsten te wensen over. Ze bevatten te veel bacteriën en de precieze samenstelling is, mede door de gebrekkige etikettering, moeilijk te achterhalen.

Bent u het met mij eens dat de controles van het FAVV blijkbaar weinig impact hebben op het al dan niet naleven van de wettelijke reglementering ter zake? Bent u, zoals wordt aanbevolen door Test-Aankoop, voor meer controles en sancties waar nodig?

**01.02 Thérèse Snoy et d'Oppuers** (Ecolo-Groen!): Selon une étude de Test-Achats, 42 % d'aliments ont reçu, après analyse, une évaluation "mauvais" ou "médiocre". Bien que l'association de défense des consommateurs signale que les règles d'hygiène sont respectées dans la plupart des établissements contrôlés, on constate néanmoins des problèmes pour divers aliments.

Un problème qui me tient à cœur, c'est effectivement la teneur trop élevée en nitrates de beaucoup de légumes.

On constate également une mauvaise information quant aux produits à base de viande. Sur quarante échantillons de pitas contrôlés, Test-Achats constate que seules huit pitas ont été fournies avec une information concernant la nature de la viande. Qui plus est, lorsqu'elle était indiquée, l'information n'était pas toujours correcte. Il existe aussi un problème lié au taux élevé en graisses et à la mauvaise qualité de nombreux produits à base de viande.

Il y a ensuite le problème des glaces. 35 % des glaces en boules et 6 % des *soft ices* ne correspondent pas aux attentes hygiéniques minimales. Il existe également un problème particulier lié à la publicité mensongère concernant les smoothies.

Selon Jean-Philippe Ducart le porte-parole de Test-Achats, l'AFSCA est parvenue aux mêmes résultats désolants.

Madame la ministre, pouvez-vous nous confirmer que l'AFSCA a réellement obtenu de tels résultats, et si c'était le cas, sachez que nous n'avons pas encore reçu le rapport 2009. Dans le rapport 2008, je n'avais pas constaté de tels résultats. Quelle est votre position face à ces constats? Quelles mesures comptez-vous prendre? Pouvez-vous nous préciser quelles sont les priorités des contrôles de l'AFSCA pour 2010?

**01.03 Minister Sabine Laruelle:** Mevrouw de voorzitter, ik heb inderdaad kennisgenomen van de resultaten van Test-Aankoop. De consumentenorganisatie heeft, zoals ieder jaar, haar resultaten gecompileerd in een voedingsbalans. Een aantal punten zijn trouwens reeds aan bod gekomen in voorgaande vragen en antwoorden.

Test-Aankoop kan zich in haar acties op een aantal aspecten concentreren, terwijl het FAVV oog moet hebben voor heel wat meer elementen en haar toezicht op een billijke en objectieve wijze moet verdelen over alle operatoren. Zo wijzen de FAVV-inspecties, bijvoorbeeld, uit dat de werkelijke, gemeten temperaturen in de overgrote meerderheid van de gevallen conform de reglementering zijn, zoals de bijlage weergeeft. U zult het in het licht van die resultaten met mij eens zijn dat de werkelijke temperatuur van de levensmiddelen belangrijker is dan de al dan niet zichtbare aanwezigheid van een thermometer. Ik ben het dan ook niet eens met de stelling dat de controles van het FAVV weinig impact hebben.

Le nombre de contrôleurs dans le secteur de la distribution est passé de 148 en 2008 à 156 en 2009, alors qu'ils n'étaient que 120 en 2002. L'AFSCA n'a donc pas attendu les recommandations de Test-Achats pour diriger le programme de contrôle en fonction des besoins et constatations de terrain.

Cela ne signifie évidemment pas que la situation est impeccable dans tous les secteurs et chez tous les acteurs. Une amélioration est toujours possible et l'AFSCA en tiendra compte dans son futur programme de

contrôle. Elle prend d'ores et déjà les mesures et les sanctions qui lui paraissent nécessaires. Il n'est pas toujours facile de comparer les constatations de l'AFSCA à celles de Test-Achats.

La mission principale de l'AFSCA est de contrôler la sécurité alimentaire. Alors qu'un certain nombre de paramètres de qualité, définis légalement, sont contrôlés par l'AFSCA, la majorité des constatations signalées par l'association des consommateurs se rapporte en revanche à la composition de l'étiquetage des aliments. Ces contrôles relèvent du SPF Économie et non de l'AFSCA, comme cela a déjà été mentionné auparavant.

De plus, on ne sait pas toujours clairement sur quelles normes Test-Achats se base. Cela ne facilite pas les comparaisons avec les résultats des contrôles officiels. Il se peut aussi que dans son évaluation Test-Achats aille au-delà des exigences fixées par rapport aux dispositions légales en matière de qualité des aliments, tandis que l'AFSCA doit s'en tenir au strict respect des normes légales.

Het controleprogramma is gebaseerd op een algemeen bekende methodologie met verschillende objectieve criteria. Het wordt zelfs ieder jaar toegelicht in het raadgevend comité, waar alle betrokkenen, inclusief de consumentenorganisaties en dus ook Test-Aankoop, aanwezig zijn.

De resultaten van het controleprogramma worden vervolgens elk jaar in een omstandig jaarverslag toegelicht. Het is voor iedereen beschikbaar op de website van het FAVV.

Comme d'habitude, Test-Achats "crache un peu dans la soupe", ce qui la rend immangeable! La législation alimentaire est actuellement majoritairement européenne et les experts de l'AFSCA et du SPF Santé publique veillent, avec leurs collègues européens, à ce que la législation offre des garanties suffisantes pour la sécurité des denrées alimentaires.

Vous n'avez peut-être pas mentionné le point suivant dans votre question. Cela se trouve dans une de celles qui ne seront pas posées. Comme elles ne le seront jamais, autant y répondre! La question du benzène est en discussion au niveau européen mais pour l'instant, plusieurs recherches sont en cours et la Belgique soutient la position de l'établissement d'une limite supérieure. Cette matière, malgré le fait qu'il n'existe pas de limite supérieure en Belgique, est contrôlée par l'AFSCA qui agit et prend des mesures sur la base d'une limite d'action européenne.

Une vue globale et définitive des résultats des contrôles de l'AFSCA apparaîtra d'ici la fin du premier semestre 2010 dans le rapport annuel 2009. Il faut le temps de compiler toutes ces données. En outre, l'AFSCA veut qu'un dialogue reste ouvert avec les organisations de consommateurs, non seulement au sein du conseil consultatif mais aussi à travers la concertation bilatérale avec ses services.

**01.04 Flor Van Noppen (N-VA):** Mevrouw de minister, ik merk op dat Test-Aankoop kleinschalig doet wat het FAVV eigenlijk grootschalig zou moeten doen. Telkens Test-Aankoop een controle doet, constateren we wel dat er onregelmatigheden zijn. Test-Aankoop maakt dat publiek, zodat de consumenten, de producenten en de verkopers gewaarschuwd zijn. Door dergelijke feiten publiek te maken, wordt het imago van de verkopers en de producenten in een slecht daglicht gesteld, wat ze niet graag zullen hebben. Misschien moet het FAVV die techniek ook toepassen. Ik ben ervan overtuigd dat de consumenten ermee zullen gebaat zijn en de overtreders wel eens twee keer zullen nadenken.

**01.05 Thérèse Snoy et d'Oppuers (Ecolo-Groen!):** Madame la ministre, je suis d'accord avec vous. Vous pouvez dire que Test-Achats "crache dans la soupe"; néanmoins, il me semble important qu'une association indépendante organise des échantillonnages, même si elle ne dispose pas des moyens de l'AFSCA.

**01.06 Sabine Laruelle, ministre:** (...) D'abord, elle exprime son accord, puis elle "crache dans la soupe"! C'est cela que je n'apprécie pas chez Test-Achats. Pour le reste, cette association fait ce qu'elle veut.

**01.07 Thérèse Snoy et d'Oppuers (Ecolo-Groen!):** Les responsables de Test-Achats doivent garder leur indépendance et peuvent très bien publier leurs enquêtes. Certes, leur méthode doit être transparente, mais je trouve leur travail stimulant, tant pour les opérateurs que pour l'AFSCA elle-même.

J'attends le rapport 2009 de l'AFSCA, sur les priorités de laquelle vous ne m'avez pas répondu. Va-t-on tenir compte des questions qui reviennent assez souvent? Je veux parler de la qualité des viandes et des glaces ainsi que des aliments à base d'œufs. L'augmentation des plats destinés à être mangés en rue, et composés

de viande à bon marché, requiert aussi notre attention.

**01.08 Sabine Laruelle**, ministre: Les priorités de l'AFSCA pour cette année restent identiques. En fonction des résultats des années précédentes, de la taille des opérateurs et du secteur, certaines entreprises subissent un contrôle plus fréquent que d'autres. Ceux qui disposent d'un système d'autocontrôle verront évidemment moins souvent un contrôleur.

Dans l'horeca, il est parfois difficile d'informer les plus petits acteurs des normes à respecter en termes de température, par exemple. L'AFSCA possède depuis deux ans une cellule de vulgarisation à cet effet. Nous consultons encore plus le secteur afin que l'information circule mieux.

Certains ne sont toujours pas au courant. Pour les informer d'une manière aussi complète que possible, l'AFSCA dirige des opérations tous secteurs confondus, mais en les concentrant sur une seule commune. L'une d'entre elles a eu lieu près de chez vous, ce qui m'a valu une question de votre part – peut-être dans un autre sens que celle que vous posez maintenant, mais peu importe. C'est donc un travail de sensibilisation de tous les instants.

Enfin, certains secteurs sont plus sensibles que d'autres et il convient de les inspecter.

**01.09 Thérèse Snoy et d'Oppuers** (Ecolo-Groen!): Je reconnais que ce n'est pas une mince affaire d'informer tous les petits opérateurs.

*Het incident is gesloten.*

*L'incident est clos.*

**02 Vraag van mevrouw Hilde Vautmans aan de minister van KMO's, Zelfstandigen, Landbouw en Wetenschapsbeleid over "de identificatie van paarden" (nr. 18268)**

**02 Question de Mme Hilde Vautmans à la ministre des PME, des Indépendants, de l'Agriculture et de la Politique scientifique sur "l'identification des chevaux" (n° 18268)**

**02.01 Hilde Vautmans** (Open Vld): Mevrouw de voorzitter, mevrouw de minister, u weet dat ik een fervent ruiter ben en dat ik dus veel in contact kom met de paardenwereld. Mijn vraag gaat over de verplichte identificatie van paarden. Ik weet dat u de vraag hebt ontvangen, maar ik wil toch kort, voor de collega's, de problematiek schetsen.

Sinds 1 juli 2008 reeds moeten alle paarden in België verplicht geïdentificeerd zijn, volgens een Europese regelgeving. België beschikt over een zeer performante databank wat die materie aangaat, en dat is verre van het geval in andere Europese landen.

Er blijkt nu toch een probleem te zijn, namelijk het feit dat veel niet-professionele paardenhouders niet op de hoogte zijn van de nieuwe wetgeving omtrent de identificatie. Dat het om niet-professionele paardenhouders gaat, wil ik toch wel beklemtonen. Veel paarden zijn trouwens geïdentificeerd maar nog niet opgenomen in de databank. De cijfers die wij ontvingen van de Belgische Confederatie van het Paard laten uitschijnen dat 20 tot 40 % van de paarden nog niet werden geïdentificeerd. Aangezien België 300 000 tot 350 000 paarden rijk is, zijn er dus vandaag, bij extrapolatie, 240 000 geïdentificeerd, terwijl 80 000 tot 100 000 paarden dat tot op vandaag nog niet zijn.

Vanaf 1 januari 2010 worden al die niet-geïdentificeerde paarden automatisch uitgesloten voor de slacht. Ik moet niet beklemtonen dat dit catastrofaal zou zijn voor onze paardenhandel, want officieel bestaan die paarden niet, maar ze lopen toch rond op Belgische bodem. Het zijn "illegalen", als ik dat zo mag uitdrukken. Heel wat paarden moesten nog in de eindejaarsperiode worden geïdentificeerd, wat natuurlijk voor problemen zorgde, gezien de vakantieperiode.

Uw kabinet gaf reeds aan dat er geen uitstel meer kon worden gegeven. Er wordt vanuit de paardensector echter op gewezen dat er soms onvoldoende controle was, waardoor bijvoorbeeld op wedstrijden sommigen door de mazen van het net geglipt zijn.

Mevrouw de minister, bent u op de hoogte – ik zie u knikken – van het probleem van de niet-geïdentificeerde paarden?

Zijn er problemen ontstaan voor paarden die nog voor de jaarwisseling moesten worden geïdentificeerd, maar waar dat door de drukte niet gelukt is? Welke oplossing werd er ondertussen voor hen voorzien?

Zullen alle niet-geïdentificeerde paarden worden uitgesloten van de slacht, ook al gaat het om bijna 100 000 paarden? Van dat aantal moeten we ons wel bewust zijn.

Wat zult u doen om misbruiken of fraude te vermijden, gezien de situatie in onze buurlanden, waardoor niet-geïdentificeerde paarden via omzwervingen terug in ons land zouden kunnen terechtkomen?

Mevrouw de minister, ik hoop echt dat er heel goed overleg met de sector kan worden gepleegd, ook met die occasionele paardenhouders, wat de meesten toch wel zijn. Zij willen wellicht hun paard niet voor de slacht aanbieden, maar houden een paard als gezelschapsdier en houden er heel veel van. Ik denk dat we ons bewust moeten zijn van enerzijds de recreatieve kant, maar anderzijds de economische kant van het verhaal. Die twee zitten op een spanningsveld. We moeten proberen om voor beide sectoren een oplossing te vinden voor die problematiek.

**02.02** Minister **Sabine Laruelle**: Mevrouw de voorzitter, mijn administratie heeft regelmatig contact met de beheerders van de identificatiebank van de paarden en wordt op de hoogte gehouden van de evolutie met betrekking tot het aantal binnengelopen aanvragen tot identificatie bij de Belgische Confederatie van het Paard.

Het aantal niet-geïdentificeerde paarden in België kan alleen maar geschat worden. Voor de inwerkingtreding van de wetgeving betreffende de identificatie bij paarden bestond er geen enkele inventaris van alle categorieën paarden in België.

Dit feit maakt het momenteel onmogelijk om het aantal niet-geïdentificeerde dieren op een objectieve manier te kwantificeren. Alle paarden waarvan de aanvraag tot identificatie is opgestuurd naar de Belgische Confederatie van het Paard voor 31 december 2009 zijn geïdentificeerd volgens de regels van toepassing tussen 1 juli 2009 en 31 december 2009.

De betreffende Belgische wetgeving bestaat sinds vier jaar. De sector heeft dus ruimschoots de tijd gehad om zich in orde te stellen. Bovendien heb ik nog zes maanden uitstel verleend en heeft de Europese reglementering nog één jaar extra toegestaan aan de Belgische paardenhouders om zich aan te passen aan de wetgeving.

Op de zitting van 4 november 2009 van het Permanent Comité van de Voedselketen heeft de commissie herhaald dat paarden geboren voor 1 juli 2009 en die de eerste maal werden geïdentificeerd na 31 december 2009 sowieso worden uitgesloten van de slachting voor humane consumptie. De paarden geboren voor 1 juli 2009 die de eerste maal werden geïdentificeerd na 31 december 2009, dus de paarden die nu nog niet zijn geïdentificeerd, worden dus uitgesloten van de slachting voor humane consumptie.

De bepaling van veroordeling nr. 504/2008 zijn onmiddellijk van toepassing in alle lidstaten. Het einde van de overgangperiode is voor iedereen vastgelegd op 31 december 2009. Ik zie dus geen enkele mogelijkheid om af te wijken van deze geldende regels.

Op het einde van die nieuwe periode zal ik de paardenbeheerders zien en zij zullen nog één keer vragen om een andere overeenkomst. Vier jaar, zes maanden, één jaar, trop is te veel.

Paarden die in het verleden al een eerste identificatiedocument ontvingen conform de wetgeving dat op het document van toepassing is, kunnen eventueel toch in aanmerking komen voor de slacht voor menselijke consumptie. De eigenaars zullen echter wel een termijn van zes maanden in acht moeten nemen, en het mag slechts onder bepaalde voorwaarden. De identiteit van de paarden moet bijvoorbeeld bewezen kunnen worden aan de hand van een microchip of een DNA-test.

Ik herinner u er verder aan dat het hier een Europese reglementering betreft die ook van toepassing is op onze buurlanden. Mijn administratie heeft ter zake dan ook contacten gehad met de administraties van andere lidstaten. Daaruit is gebleken dat de uitsluiting van de slacht voor menselijke consumptie van paarden geboren vóór 1 juli 2009, en een eerste maal geïdentificeerd in 2010, zeer strikt zal worden toegepast.

Die problematiek werd ook besproken tijdens de laatste vergadering van de veterinaire diensthoofden van de Benelux. Die vergadering vond plaats op 4 december jongstleden. Er werd daar overeengekomen een werkgroep te creëren die zich zal bezighouden met de toepassing van de verordening van de Commissie van 6 juni 2008 houdende de toepassing van de richtlijnen 90/426 en 90/427 van de Raad betreffende identificatiemethoden bij paarden.

In januari werd een vergadering georganiseerd tussen de bevoegde Belgische overheid en de Europese Commissie. Het doel daarvan was nagaan of het mogelijk is een reeks richtlijnen op te stellen voor de nieuwe regels betreffende de identificatie van paarden. Mijn administratie de FOD Volksgezondheid en het FAVV werken momenteel een plan uit voor een gemeenschappelijke controle bij sportwedstrijden.

Mijns inziens is in dat dossier al het mogelijk dus gedaan.

**02.03 Hilde Vautmans** (Open Vld): Ik vrees dat het bericht van de verplichte identificatie niet tot bij een aantal recreatieve houders geraakt is. Een soepel beleid ter zake dringt zich op, want zij kunnen zich nog steeds in orde stellen.

**02.04 Minister Sabine Laruelle:** Na 31 december kan iedereen zijn paard nog steeds laten identificeren, maar zijn paard zal niet geslacht kunnen worden binnen de zes maanden.

**02.05 Hilde Vautmans** (Open Vld): Het paard kan inderdaad niet eerder geslacht worden dan na een termijn van zes maanden. Misschien zou het nuttig zijn nog eens te vergaderen samen met de veeartsen. Zij komen immers regelmatig in contact met de recreatieve gebruikers.

**02.06 Minister Sabine Laruelle:** Iedereen kent dat! We hebben de dierenartsen gezien. We hebben de verschillende verenigingen uit het paardenmilieu gezien. We hebben een persmededeling verspreid. Ik ben het helemaal met u eens dat sommige paardenbeheerders de wet nog niet kennen. Tot nu toe hebben we geen databank.

**02.07 Hilde Vautmans** (Open Vld): Ik begrijp u. Ik doe dat met mijn contacten ook.

**02.08 Minister Sabine Laruelle:** Er is wel nog een mogelijkheid. We hebben geen register van alle paarden in België, dus we kunnen niet aan alle beheerders van paarden een brief sturen om te zeggen dat ze dat moeten doen.

**02.09 Hilde Vautmans** (Open Vld): Ik denk dat er twee interessante pistes zijn: ten eerste, de piste van de veeartsen en hen er nogmaals attent op maken en, ten tweede, de piste van de verzekeringsmaatschappijen. De meeste mensen hebben wel een verzekering voor hun paard. Bij het verzekeren nog eens de voorwaarde van identificatie beklemtonen is misschien een middel om een aantal mensen nog eens te bereiken. Ik stel gewoon vast dat ook als u alle stappen hebt gezet, het probleem niet doordringt tot op het terrein. Dat is niemand zijn fout. We moeten alleen proberen maximaal de mensen te verwittigen. Dat is eigenlijk mijn punt. Alvast hartelijk dank voor de sector. Ik hoop dat u goed met hen blijft overleggen.

**02.10 Minister Sabine Laruelle:** Ik zal met de verzekeringssector nagaan wat er nog mogelijk is.

*L'incident est clos.  
Het incident is gesloten.*

### **03 Questions jointes de**

- Mme Thérèse Snoy et d'Oppuers à la ministre des PME, des Indépendants, de l'Agriculture et de la Politique scientifique sur "le financement de l'ARSIA" (n° 18778)
- M. Eric Thiébaud à la ministre des PME, des Indépendants, de l'Agriculture et de la Politique scientifique sur "le déménagement de l'ARSIA Mons vers Ciney" (n° 18797)
- Mme Katrin Jadin à la ministre des PME, des Indépendants, de l'Agriculture et de la Politique scientifique sur "la fermeture de l'agence ARSIA à Rocherath" (n° 18972)
- Mme Jacqueline Galant à la ministre des PME, des Indépendants, de l'Agriculture et de la Politique

scientifique sur "l'ARSIA" (n° 19027)

- Mme Catherine Fonck à la ministre des PME, des Indépendants, de l'Agriculture et de la Politique scientifique sur "le déménagement de l'ARSIA Mons vers Ciney" (n° 19173)

**03** Samengevoegde vragen van

- mevrouw Thérèse Snoy et d'Oppuers aan de minister van KMO's, Zelfstandigen, Landbouw en Wetenschapsbeleid over "de financiering van de ARSIA" (nr. 18778)

- de heer Eric Thiébaut aan de minister van KMO's, Zelfstandigen, Landbouw en Wetenschapsbeleid over "de verhuis van ARSIA van Bergen naar Ciney" (nr. 18797)

- mevrouw Kattrin Jadin aan de minister van KMO's, Zelfstandigen, Landbouw en Wetenschapsbeleid over "de sluiting van het agentschap ARSIA te Rocherath" (nr. 18972)

- mevrouw Jacqueline Galant aan de minister van KMO's, Zelfstandigen, Landbouw en Wetenschapsbeleid over "ARSIA" (nr. 19027)

- mevrouw Catherine Fonck aan de minister van KMO's, Zelfstandigen, Landbouw en Wetenschapsbeleid over "de verhuis van ARSIA van Bergen naar Ciney" (nr. 19173)

**03.01** **Eric Thiébaut** (PS): Madame la ministre, l'annonce du déménagement de l'implantation de l'Arsia (Association Régionale de Santé et d'Identification Animales) située à Mons, vers le site de Ciney a suscité de vives inquiétudes au sein de son personnel.

L'Arsia est une structure agréée afin de remplir certaines missions, dont la mise en œuvre et l'encadrement de l'identification et de l'enregistrement des animaux de rente. À cette fin, elle dispose de laboratoires et d'un outil développé au niveau fédéral par l'équipe informatique de l'AFSCA, le programme Sanitel.

Alors que l'Arsia se compose aujourd'hui d'un siège social à Ciney et de différentes entités locales, la décision de la direction de l'Arsia de regrouper toutes les activités en province de Namur constitue un sacré dilemme pour tous les secrétaires, biologistes, chimistes, vétérinaires et employés administratifs de Mons.

Pour conserver leur emploi à l'Arsia, ils devraient accepter un déplacement aller/retour de 250 km! En outre, les éleveurs de bovins, porcins, ovins, caprins, cervidés, volailles seront les premières victimes de la fermeture de ce laboratoire. Ils renonceront à se rendre à Ciney!

Cette situation est d'autant plus regrettable que la province de Hainaut est la plus agricole du Royaume et que la présence d'un laboratoire offrant des services qui garantissent la qualité sanitaire de nos produits est indispensable. Il sera ainsi beaucoup plus difficile pour nos éleveurs régionaux d'obtenir des réponses rapides aux cas de suspicion de salmonellose, de listeria ou encore de procéder à un contrôle bactérien.

En réponse à une interpellation de ma collègue au parlement wallon, Mme Joëlle Kapompolé, le ministre Lutgen a indiqué qu'il rencontrerait prochainement la direction générale de l'Arsia, tout en rappelant qu'une grande partie des compétences dévolues à celle-ci relèvent du fédéral.

**03.02** **Sabine Laruelle**, ministre: (...)

**03.03** **Eric Thiébaut** (PS): Elle a interpellé le ministre Lutgen.

**03.04** **Sabine Laruelle**, ministre: Mais elle m'a écrit et je lui ai adressé une réponse. Mais ne vous tracassez pas, je vous en livrerai le contenu!

**03.05** **Eric Thiébaut** (PS): Elle n'est pas députée fédérale. Par ailleurs, je n'ai pas eu connaissance de ce courrier.

Dans ce cadre, madame la ministre, je souhaite, à mon tour, vous poser les questions suivantes. Alors que la province de Hainaut est l'une des plus importantes de Wallonie quant au nombre d'éleveurs concernés, la fermeture de l'antenne de Mons ne constitue-t-elle pas une grave erreur? Cette décision ne risque-t-elle pas de mettre un frein aux contrôles voulus par l'AFSCA, en décourageant nos éleveurs? La qualité de nos produits alimentaires n'est-elle pas de la sorte mise en péril? Comptez-vous prendre une initiative pour éviter un séisme à la fois économique et écologique en province de Hainaut, alors que l'objectif même de l'Arsia est le soutien d'un élevage de qualité?

Croyez que si j'avais eu la réponse, je n'aurais pas posé la question!

**03.06 Katrin Jadin (MR):** Madame la présidente, madame la ministre, le conseil d'administration d'Arsia a décidé de fermer toutes ses antennes dans le pays et de tout recentrer sur Ciney.

Dans ma région, on ferme l'agence de Rocherath, ce qui signifie la suppression regrettable d'une dizaine d'emplois. Il s'agit d'un problème spécifique sur lequel la ministre Weykmans vous a déjà interpellée. Elle a également interpellé le président du conseil d'administration, M. Detiffe.

Il s'agit d'un problème spécifique car on connaît la complexité administrative pour les éleveurs ainsi que l'importance du secteur agricole dans les cantons de Saint-Vith et Malmedy. Un service était rendu à ces éleveurs dans leur langue maternelle.

Madame la ministre, avez-vous connaissance de cette décision du conseil d'administration? Quelle est la motivation de cette décision de fermeture de l'agence de Rocherath? L'agence de Ciney garantira-t-elle la qualité du service rendu aux agriculteurs, notamment en ce qui concerne l'emploi de leur langue maternelle?

**03.07 Jacqueline Galant (MR):** Madame la présidente, madame la ministre, je sais que vous n'avez pas la tutelle sur ce dossier étant donné que c'est l'ASBL qui gère l'ARSIA qui a pris cette décision.

Je voudrais attirer votre attention sur les difficultés qu'éprouvent les agriculteurs hennuyers qui ont encore récemment dû essuyer la fermeture de la sucrerie de Brugelette. Certes, cette structure n'a rien à voir avec l'activité de l'Arsia mais je voulais souligner que la province du Hainaut est une terre agricole très importante. Les fermiers y sont nombreux et se sentent souvent lésés par la politique agricole.

Je voudrais que vous preniez en considération l'inquiétude de ces agriculteurs, plus spécifiquement ceux de la région de Mons-Borinage, qui souffrent de voir disparaître peu à peu toutes les structures de soutien.

Une partie significative du financement de cette ASBL qui a fait le choix de supprimer la structure montoise au profit de celle de Ciney provient de l'AFSCA.

Cette disparition génère évidemment un éloignement problématique pour tous ces agriculteurs et en particulier pour le personnel, qui est majoritairement composé de femmes qui travaillent à mi-temps ou à temps partiel. Dès lors, des déplacements aussi conséquents que ceux pour aller à Ciney en venant de Mons posent problème.

Madame la ministre, pouvez-vous m'indiquer les critères selon lesquels l'AFSCA finance les activités de l'Arsia? Ces critères tiennent-ils compte de la répartition des exploitations entre les provinces et/ou les Régions?

Comment peut-on assurer que la qualité du service rendu aux agriculteurs restera au moins au même niveau?

Par ailleurs, est-il vrai que les fermiers ne savent apparemment pas imprimer les cartes des bêtes chez eux, ce qui est problématique en raison de cette fermeture. En effet, il semble qu'en cas de problème, les marchands de bestiaux savent télécharger directement la carte sur le site mais ils ne savent pas l'imprimer. Si à chaque fois ils doivent se rendre à Ciney, cela sera quelque peu compliqué!

**03.08 Sabine Laruelle, ministre:** (*Intervention hors micro*)

**03.09 Jacqueline Galant (MR):** Pourriez-vous me dire ce qu'il en est?

Enfin, il y a une centrale de colostrum à Mons qui fonctionne très bien. Ce sera donc problématique pour les fermiers de la région.

**03.10 Catherine Fonck (cdH):** Madame la ministre, je ne vais pas refaire l'historique de l'Arsia. Vous le connaissez ou en tout cas en avez sûrement déjà entendu parler. J'irai donc droit au but.

Je ne sais pas si on peut déjà parler de décision ou de pré-décision de fermeture du site de Mons et de renvoi vers Ciney. En tout cas, elle est dommage et dommageable. Tout d'abord elle l'est parce qu'il y a du

personnel en place, ce qui n'est pas négligeable. Elle l'est également à d'autres titres. On a parlé des éleveurs; on a parlé des agriculteurs qui, effectivement, vont régulièrement chercher des passeports bovins et d'autres documents dans l'urgence, plus particulièrement à la section Sanitel. Même si l'on en n'a pas encore parlé aujourd'hui, il y a aussi des répercussions pour les vétérinaires qui passent parfois tous les jours à l'Arsia de Mons.

Les répercussions d'une fermeture du site de Mons sont donc particulièrement importantes pour les personnes que je viens de citer.

Il est vrai que cette province est très agricole et très grande. On a parlé de Mons, de Mons-Borinage. Si vous allez à l'autre bout de la province, c'est-à-dire jusque Comines, on ne peut pas dire que Ciney soit la porte à côté!

**03.11** **Sabine Laruelle**, ministre: (...)

**03.12** **Catherine Fonck** (cdH): Vous noterez qu'entre aller du Brabant wallon à Ciney et aller de Comines à Ciney, il y a une petite différence! Vous venez de la province de Namur, soit, mais la Région wallonne est un peu plus vaste. Peu importe, arrêtons-là la leçon de géographie!

Madame la ministre, si je m'adresse à vous, c'est parce que le financement ressortit essentiellement au pouvoir fédéral. De plus, vous disposez d'une véritable capacité de levier. Il est fondamental de préserver le site de Mons et d'autres sites, si je puis élargir le champ de ma question.

**03.13** **Thérèse Snoy et d'Oppuers** (Ecolo-Groen!): Madame la ministre, ma question ne porte pas sur un site ou une province en particulier. Reste néanmoins que je suis étonnée par cette organisation. Elle emploie 128 personnes et est présente sur six sites en Région wallonne. De façon générale, la répartition générale est assez équitable d'Est en Ouest, même dans le Sud – je pense à Libramont.

Une centralisation a été annoncée publiquement, avec pour conséquence des déplacements très importants pour près de 50 % des employés. De plus, les agriculteurs vont y perdre l'intérêt de leur service de proximité. Comment vont faire ceux qui doivent répondre à une réelle urgence pour se rendre à Ciney en reportant la vente d'un animal? La question de l'identification nécessite un service de proximité.

S'agissant de cette centralisation, le comité directeur a dit qu'il redoutait une suppression des subventions fédérales dans les années à venir. L'AFSCA est un client de l'Arsia. Mais il semble que les services de prophylaxie en termes de leucose et de brucellose seraient abandonnés – autrement dit, 600 000 analyses. Je comprends bien que, si l'on abandonne de tels tests, le financement ne suive pas. Néanmoins, il me revient que l'AFSCA accepterait d'allouer une enveloppe budgétaire annuelle à condition de la justifier par des services diversifiés. C'est là-dessus que j'aimerais bien vous entendre.

Êtes-vous sensible à cette question de services de proximité? Comment le fédéral peut-il continuer à soutenir ces services? Des alternatives existent-elles? Je pense entre autres à la création de guichets communs avec d'autres organismes, de façon à ne pas perdre l'aspect proximité et à ne pas imposer au personnel des déplacements trop longs. D'autres pistes ne pourraient-elles pas être suivies, telles que sous-traiter la prévention sanitaire à l'Arsia en assurant ainsi le maintien de ces services?

**03.14** **Sabine Laruelle**, ministre: Madame la présidente, chers collègues, je vous remercie pour ces questions et je comprends l'émoi que suscite la décision prise par le conseil d'administration de l'Arsia aussi bien dans le chef des salariés que d'un certain nombre d'agriculteurs. Comme vous, j'ai appris cette décision par la presse. Il était assez logique que je l'apprenne de la sorte, vu que l'Arsia est une ASBL indépendante qui prend ses décisions en toute indépendance. Le pouvoir public n'est pas représenté au sein de son conseil d'administration. Heureusement, a-t-on parfois envie de dire! En l'occurrence, ils auraient peut-être pu attirer l'attention sur un certain nombre de choses mais, quand on a la chance d'avoir des ASBL indépendantes, les polluer par des pressions politiques de toutes sortes ne me semble pas être de bon aloi. C'est d'ailleurs ce que j'ai répondu à Mme Kapompolé. Je lui ai dit qu'il n'entrait pas dans mes habitudes d'intervenir dans les asbl totalement indépendantes.

Je tiens aussi à souligner que le conseil d'administration est constitué uniquement de représentants d'agriculteurs ou d'agriculteurs eux-mêmes, de représentants de vétérinaires ou de vétérinaires eux-mêmes.

Les deux sont bien représentés au conseil d'administration. Je souligne également que le correspondant flamand de l'Arsia, la DGZ Vlaanderen, a procédé à une rationalisation similaire, voici quelques années. Cela ne semble pas poser de problème d'organisation, même s'il faut tenir compte d'un certain nombre de problématiques très pratiques que vous avez, les uns et les autres, soulignées, telles que les cartes à venir chercher, etc.

En ce qui concerne le financement de l'Arsia, je tiens à rappeler que l'Arsia n'est pas financée à 100 % par l'AFSCA. Elle est financée en partie par l'AFSCA et en partie par d'autres services qu'elle offre, et d'ailleurs aussi par des provinces qui concèdent à l'Arsia un certain nombre de missions. Le financement est accordé par l'AFSCA dans le cadre d'une convention, en contrepartie de l'exercice d'un certain nombre de missions d'épidémiologie couvrant notamment des analyses en vue du dépistage de certaines maladies. Monsieur Thiébaud, il me semble que vous en avez cité quelques-unes et, pour répondre à votre question, ses missions sont clairement distinctes des missions de contrôle de la sécurité alimentaire et la qualité de la chaîne alimentaire par l'AFSCA. L'Arsia ne surveille pas la qualité de la chaîne alimentaire!

Je vous rappelle que, il y a plus d'un an et demi de cela, le premier ministre et moi-même avons reçu le secteur agricole qui était en crise à cette époque, non pas dans le secteur du lait, mais dans celui de la viande. Rappelez-vous, c'était en juin 2008. On avait alors demandé au gouvernement de diminuer un certain nombre de charges administratives et financières qui pesaient sur le secteur agricole. Nous avons donc mis en place un groupe de travail afin de voir de quelle façon il était possible de réduire ces charges.

Nous sommes arrivés à la conclusion qu'il était effectivement possible de réduire ces charges qui pèsent sur le secteur agricole en réduisant un certain nombre de tests effectués pour le dépistage de maladies dont la Belgique est maintenant débarrassée depuis plusieurs années. Je pense notamment à la brucellose et la leucose. De 600 000 tests, nous passerons donc à 100 000, puisqu'il n'existe plus de raisons sanitaires pour les maintenir.

Je suppose que l'objet de vos questions à tous, ce n'est évidemment pas de me demander de maintenir des tests qui n'ont plus de raison d'être, uniquement pour maintenir en place des structures. Nous n'irons pas jusque là. Il y aura donc désormais moins de tests effectués: nous passerons de 600 000 à 100 000.

Il a cependant été décidé, dans le même temps, de réorienter le programme de surveillance sanitaire en Belgique – et donc les activités de l'Arsia et de la DGZ – de façon à les adapter au nouveau contexte sanitaire et notamment à la surveillance des maladies émergentes. On pourrait parler de la fièvre Q lors d'une autre séance. Il faut bien sûr maintenir cette surveillance.

J'ai évidemment insisté pour que cette réorientation n'entraîne aucune réduction de l'enveloppe budgétaire allouée par l'AFSCA à l'Arsia et à la DGZ. Je m'engage à ne rien diminuer de l'enveloppe budgétaire en 2010. Je peux aussi m'engager pour vous dire qu'il en sera de même en 2011, mais je ne peux bien sûr pas m'engager pour les 150 ans à venir. Ils vont donc effectuer 500 000 tests en moins, tout en gardant la même enveloppe. Bien évidemment, ils devront effectuer d'autres missions à la place.

Ce n'est pas parce que l'AFSCA a diminué son budget qu'ils doivent se réorganiser. Je souhaiterais quand même couper la cinquième patte du canard. L'enveloppe budgétaire restera la même. Ils sont en train de discuter et de finaliser un programme quant à ce qu'ils vont faire avec cette enveloppe. L'Arsia et la DGZ sont parties prenantes à la négociation avec l'AFSCA. Moi, je ne peux pas dire: "Je vous donne l'argent et vous ne faites rien", ça c'est impossible car il s'agit d'argent public! Mais nous maintiendrons l'enveloppe budgétaire et on effectuera une réorientation. La mise en place de la surveillance notamment des maladies émergentes s'effectuera en concertation avec l'Arsia et avec la DGZ. J'ai reçu la direction de l'Arsia dernièrement qui m'a assurée qu'ils étaient d'accord avec cette réorientation, qu'ils finissaient les concertations avec l'AFSCA et que l'on allait pouvoir aboutir à une décision.

C'est donc bien le même montant.

Par contre, pour vous qui m'interpellez de différentes provinces, il serait intéressant d'y relayer vos interrogations. Peut-être pourraient-elles aussi allouer certaines missions; je pense notamment à la province du Hainaut qui a des données, qui finance le CARAH et qui prend diverses activités que l'Arsia aurait pu entreprendre.

Mme Fonck sourit et je comprends pourquoi: je rappelle qu'au Luxembourg, vous en êtes et que là, il finance

le CER et ne donne pas de mission à l'Arsia.

**03.15 Catherine Fonck** (cdH): Dans le Hainaut, non.

**03.16 Sabine Laruelle**, ministre: Vous avez élargi votre question à toute la Région wallonne, me semble-t-il, en passant par les germanophones. Chacun peut donc se réjouir et je crois que Mme Snoy se trouve en Brabant wallon. Tout le monde peut donc balayer devant sa porte et voir ce qu'il y a lieu de faire.

Au niveau fédéral, nous maintenons les budgets, mais sans les augmenter.

Il me paraît assez logique que le conseil d'administration de l'Arsia, où ne siègent que des agriculteurs ou des représentants vétérinaires, ait eu à cœur – je le suppose – la problématique de la faisabilité pour les agriculteurs. Je rappelle que cette organisation se fera de façon progressive: pas question de fermer tous les centres d'un seul coup pour tout transférer à Ciney. De toute manière, il manque de place à Ciney. Je suppose que les agriculteurs du conseil d'administration ont également pris en compte les intérêts des divers agriculteurs.

Le sujet de la question de Mme Jadin est un élément auquel je suis particulièrement attentive. Je vous ai dit avoir reçu des représentants de l'Arsia; ils m'ont assurée de leur ferme intention de maintenir le niveau de services offerts aux éleveurs germanophones dans leur propre langue. Outre la publication du mensuel en langue allemande et son service de traduction, l'association vient également d'engager un vétérinaire issu des cantons germanophones, qui aura notamment pour mission d'encadrer les éleveurs germanophones sur le plan sanitaire, afin que le service soit rendu dans leur langue.

En ce qui concerne l'aspect social, l'Arsia doit prévoir un plan social. Ils sont en procédure de concertation et de négociations. La mise en œuvre sera progressive. L'Arsia doit veiller à ce que les décisions sur le plan social soient prises dans le sens souhaité.

Pour conclure et résumer, je dirai que la décision du conseil d'administration de l'Arsia lui appartient. Il n'est en rien dû à une diminution de l'investissement public, en tout cas au niveau fédéral, car nous maintenons le budget. Dans le conseil d'administration de l'Arsia, siègent des agriculteurs et des vétérinaires. J'engage chacune et chacun à voir dans ses propres relais ou à la Région ou à la province quelles autres missions pourraient être confiées à l'Arsia pour essayer de les maintenir dans les provinces. Le financement de l'AFSCA n'est pas du tout en cause.

**03.17 Eric Thiébaud** (PS): Tout d'abord, madame la ministre, je n'ai pas entendu beaucoup de mes collègues dire que le financement de l'AFSCA était la cause de la fermeture du siège de Mons, par exemple ...

**03.18 Sabine Laruelle**, ministre: Les questions de Mme Snoy et de Mme Fonck portaient sur le maintien du niveau de financement. Si je vous avais répondu que l'AFSCA allait diminuer son financement proportionnellement de 600 000 à 100 000, on aurait pu comprendre que le problème budgétaire aurait obligé l'AFSCA. On s'est livré à des amalgames, notamment votre collègue députée régional PS dans son courrier. Je souhaitais donc préciser les choses.

**03.19 Eric Thiébaud** (PS): En tout cas, ce n'était pas public.

**03.20 Sabine Laruelle**, ministre: Mais vous l'avez citée. Je prends note que vous n'avez pas fait cet amalgame et je vous en remercie.

**03.21 Eric Thiébaud** (PS): Je retiens surtout le fait que le ministre Lutgen renvoie au fédéral.

**03.22 Sabine Laruelle**, ministre: Le ministre Lutgen ne fait que ça!

**03.23 Eric Thiébaud** (PS): Et vous, vous renvoyez à la province! Je vais interroger la province qui va peut-être me renvoyer à la commune?

**03.24 Sabine Laruelle**, ministre: Je ne renvoie pas à la province, monsieur Thiébaut, j'ai dit deux choses. D'abord, le financement fédéral reste constant sur les prochaines années. Je ne renvoie à personne d'autre en disant que dans mes compétences, je maintiens les budgets. Ensuite, je vous répercute ce que l'Arsia m'a dit, à savoir que dans le Hainaut, le CARAH, pour qui j'ai beaucoup de respect, effectue des missions dans la province que l'Arsia aurait pu remplir. Vous me demandez de maintenir des sièges provinciaux. Il faudrait peut-être voir dans les compétences ...

**03.25 Eric Thiébaut (PS)**: Si vous me laissez poursuivre, je vous expliquerai que je vous demandais simplement votre avis: trouvez-vous judicieuse cette décision du conseil d'administration? Il ne vous appartient peut-être pas de la commenter mais je vous demande seulement ce que vous en pensez. Vous me répondez que ce n'est pas vous qui avez décidé mais le conseil d'administration. Je vous ai compris mais je vous demande votre avis sur leur position. Je ne prétends pas que c'est votre faute ni celle d'un manque de financement de l'AFSCA que vous auriez décidé.

Trouvez-vous judicieux qu'on supprime des antennes décentralisées? Voilà ma question. Je ne mets pas du tout en cause votre responsabilité. Selon votre réponse, vous avez l'air de penser qu'on vous agresse sur la question.

**03.26 Sabine Laruelle**, ministre: J'ai aussi lu un peu la presse, monsieur Thiébaut.

**03.27 Eric Thiébaut (PS)**: Pas moi ...

**03.28 Sabine Laruelle**, ministre: Je crois que c'est le journaliste qui n'a pas bien rapporté les propos.

**03.29 Eric Thiébaut (PS)**: En vous interrogeant aujourd'hui, je ne peux être pris pour responsable de ce qu'un membre de mon parti a pu dire par ailleurs. Je vous pose une question et je ne vous demande pas de répondre à ce qu'a dit une de mes collègues à la Région wallonne.

Je voulais uniquement savoir ce que vous pensiez de cette décision du CA de l'Arsia, si vous la trouviez judicieuse ou pas.

**03.30 Katrin Jadin (MR)**: Madame la ministre, je vous remercie. Je pense qu'il était judicieux de remettre les pendules à l'heure.

J'entends bien que le budget ne sera pas diminué malgré le fait que certaines missions ne seront plus assurées. Ceci pourrait couper court aux rumeurs qui circulent.

En ce qui concerne le maintien des services en langue allemande, cela va poser problème de manière pratique. J'entends bien qu'on va essayer de sensibiliser les provinces en matière d'agriculture. J'en parlerai aussi avec la ministre germanophone en charge du Développement durable afin de voir comment on peut éviter cette centralisation à Ciney.

Je pense que le conseil d'administration de l'Arsia n'a pas pris une décision très judicieuse.

**03.31 Jacqueline Galant (MR)**: Madame la ministre, vous avez précisé qu'il s'agissait d'une ASBL indépendante qui reçoit des subsides publics de la province, de la Région, du fédéral. Mais il y a également les cotisations des membres.

Je trouve un peu dommage qu'il n'y ait aucune réunion de concertation entre tous ces différents niveaux de pouvoir afin d'essayer de conserver un lieu d'accueil par province. Je vais essayer d'organiser une concertation entre la province du Hainaut et les différents intervenants concernés par cette problématique.

Madame la ministre vous avez évoqué Ciney et il paraît qu'il n'y a pas assez de place actuellement. Un nouveau bâtiment devra être construit afin de pouvoir accueillir tout le personnel. Je trouve cela un peu stupide. Un calcul rapide a été fait pour les gens de la région de Mons qui devront se rendre à Ciney: cela coûtera plus ou moins 70 euros par jour par personne en frais de déplacement, à ajouter aux frais de construction du nouveau bâtiment. Vous avez précisé qu'il s'agissait d'argent public et je pense qu'il faudrait vérifier s'il est utilisé judicieusement.

Je comprends bien que vous n'êtes pas seule dans ce dossier et qu'il y a différents partenaires autour de la table.

Il faut essayer de trouver une solution afin d'éviter un drame social. Pour la province du Hainaut, il s'agit de 20 personnes, dont beaucoup de femmes qui prestent des temps partiels. Il sera donc difficile de s'organiser pour d'aussi longs déplacements.

Pour pouvoir répondre aux demandes des fermiers, ne pourrait-on garder une antenne d'accueil dans chaque province afin de leur éviter également des déplacements conséquents pour des affaires qui doivent parfois être réglées très rapidement?

Nous reviendrons sans doute vers vous par le biais de la province.

**03.32 Catherine Fonck** (cdH): Madame la ministre, merci pour vos réponses. Je retiens le maintien du budget au niveau du fédéral, qui est une bonne chose. C'est une raison de plus pour qu'on puisse prendre la main. La manne financière la plus importante vient du fédéral. D'autres niveaux sont concernés, mais je pense que, compte tenu de l'ensemble des financements publics qui sont mis sur la table, même s'il s'agit d'une ASBL indépendante, cela donne une capacité de levier pour réunir les différents intervenants.

Faut-il procéder province par province ou de manière plus globale? Il existe peut-être des solutions intermédiaires entre les deux extrêmes que sont la situation actuelle et la centralisation à Ciney. Ce serait bien que vous preniez la main, puisque la part essentielle du financement provient de l'AFSCA, pour réunir les différents niveaux de pouvoir – provinces, Régions, fédéral – et l'ensemble du conseil d'administration ou en tout cas ses principaux responsables afin d'identifier clairement une ligne de travail.

Les missions qui doivent être remplies doivent l'être d'une façon optimale, tant d'une façon technique que du point de vue financier. Il faut aussi garder un minimum de travail de proximité. C'est essentiel pour le personnel, les éleveurs, les agriculteurs et les vétérinaires.

Pour en revenir au Hainaut, qui est la principale province agricole, il faut absolument garder un centre dans cette province, en l'occurrence à Mons. À défaut, on ne pourra sortir de cette situation sans un service minimum réalisé à Mons.

Madame la ministre, nous sommes ici trois parlementaires de la région de Mons-Borinage qui travaillent en bonne concertation avec l'ensemble des niveaux de pouvoir. L'objectif n'est pas de savoir qui, que ou quoi, mais de dépasser ces constats et d'essayer de trouver une solution constructive.

Je m'adresse aussi à mes collègues pour leur dire que nous pourrions organiser les choses rapidement. Nous avons chacun nos contacts à droite et à gauche. Cela permettrait de réunir l'ensemble des forces vives. D'après tout ce que j'ai entendu aujourd'hui, je crois que nous avons un objectif en commun.

**03.33 Thérèse Snoy et d'Oppuers** (Ecolo-Groen!): Madame la ministre, votre réponse me laisse perplexe. Pourquoi cette restructuration? La réponse des autres ministres (M. Lutgen ou M. Collin au Luxembourg) était identique et évoquait la diminution des budgets de l'AFSCA.

**03.34 Sabine Laruelle**, ministre: C'est la raison pour laquelle j'ai établi le lien aussi, monsieur Thiébaud! Il n'y a pas que l'article de Mons; Il y avait d'autres articles aussi! Un petit jeu se trame, notamment dans le chef du cdH et du PS.

**03.35 Thérèse Snoy et d'Oppuers** (Ecolo-Groen!): Je suis assez stupéfaite. En tant que mandataire, on ne peut pas rester insensible, non pas seulement pour notre province ou notre sous-région mais pour l'ensemble de la Région wallonne. C'est un service de proximité qui risque de se perdre, avec des travailleurs et des acteurs économiques qui sont déjà affectés. Certes, il convient de réaliser des économies mais elles pourraient être d'un autre ordre, comme des économies d'énergie par exemple. Si on doit construire un bâtiment, cela me semble complètement aberrant par rapport à une hypothèse d'économie; c'est contradictoire. S'il faut payer le déplacement du personnel, c'est très contradictoire aussi. D'autres solutions existent probablement.

En tant que députée fédérale, je voudrais dire qu'il est bon de maintenir le budget fédéral. Toutefois, il faut que les services soient rendus à hauteur nécessaire. On ne peut pas maintenir un budget fédéral sans financer un certain nombre de prestations. Vous avez parlé de test sur les maladies émergentes. Personnellement, j'insisterais sur la prévention des maladies émergentes en utilisant éventuellement les services de l'Arsia dans ce sens.

Madame la ministre, je me joins à mes collègues pour vous dire que vous devez vous en mêler, avec M. Lutgen et peut-être les responsables provinciaux. On ne peut pas laisser se perdre un service au public même s'il est indépendant; il remplit des missions et il est financé en grande partie par des subventions publiques.

**03.36 Catherine Fonck** (cdH): Je voudrais répliquer. Le dernier mot est au parlementaire. J'ai vécu cela de l'autre côté.

Je n'ai pas pu répliquer tout à l'heure. L'avantage de cette salle est qu'elle est jolie mais le gros désavantage est que nous avons un souci avec les micros. Peu importe!

Madame la ministre, nous nous connaissons un peu. J'ai vu votre essai avec mon collègue Éric Thiébaut mais avec moi cela ne fonctionne pas! Je ne suis pas venue ici ...

**03.37 Sabine Laruelle**, ministre: C'est Mme Snoy qui a parlé de M. Lutgen et de M. Colin. Madame Fonck, il fallait écouter vos collègues.

**03.38 Catherine Fonck** (cdH): Madame Laruelle vous en avez profité pour glisser une petite phrase coquine. Je ne me laisse donc pas faire.

**03.39 Sabine Laruelle**, ministre: Pas coquine mais correcte!

**03.40 Catherine Fonck** (cdH): Madame Laruelle, je ne vous ai pas attaquée, laissez-moi répliquer.

**03.41 Sabine Laruelle**, ministre: Mais allez-y!

**03.42 Catherine Fonck** (cdH): Le dernier mot est au parlementaire.

**03.43 Sabine Laruelle**, ministre: Oui mais je n'ai pas encore répondu à M. Thiébaut, à Mme Galant et à Mme Snoy. Je répondrai donc de toute façon.

**03.44 Catherine Fonck** (cdH): Ce n'est pas vous qui dirigez les débats, madame la ministre.

**03.45 Sabine Laruelle**, ministre: Non, c'est Mme la présidente.

**03.46 Catherine Fonck** (cdH): Exact, merci!

Madame la ministre, je ne vous ai pas attaquée. Je fais les choses de manière constructive mais j'entends dès lors que tout le monde le fasse! Dans le cas contraire, je pourrais répliquer dans tous les sens et surfer. J'estime que le sujet abordé est suffisamment important pour pouvoir arriver ensemble à dépasser les constats. C'est uniquement le sens de mon propos aujourd'hui.

Je mets donc de côté vos allusions. Je trouve qu'elles ne servent à rien dans des dossiers tels que ceux-ci. Je viens d'ailleurs de faire une proposition à mes deux collègues. Je pense qu'ils sont d'accord. Je crois donc que nous allons avancer. Arrêtons de polémiquer pour des histoires stériles!

**03.47 Sabine Laruelle**, ministre: Madame Fonck, je répète que ce n'est pas moi qui ai cité ni un député provincial cdH du Luxembourg, ni un ministre régional du Luxembourg. C'est Mme Snoy qui a dit elle-même que d'après ce qu'elle en avait lu, ils sous-entendaient – et j'ai lu la même chose – que c'était une diminution de l'investissement fédéral qui occasionnait la restructuration.

Alors, madame Fonck, je suis tout à fait d'accord de ne pas jouer dans le "potopoto" mais vous me permettez, ici, sur la base de questions, d'éviter le flou et ce genre de petit jeu!

Je n'y joue pas mais je ne souhaite pas, madame Fonck, que ce type d'insinuations - qui ne viennent pas de vous, j'en conviens, mais qui viennent tout de même de certains de votre parti – cessent! Jouer, je peux le faire aussi!

**03.48 Catherine Fonck** (cdH): (...) (*hors micro*)

La **présidente**: Oui, vous aurez encore la parole après. Les parlementaires ont le dernier mot, vous l'aurez.

**03.49 Sabine Laruelle**, ministre: Je tiens à préciser que les nouveaux bâtiments qui devraient être construits à Ciney ne seraient évidemment pas subventionnés par de l'argent fédéral. C'est très clair. L'investissement fédéral via l'AFSCA concerne un programme d'action. Au départ, il s'agissait d'organiser des tests. Nous réorientons ce programme vers une surveillance et un accompagnement dans le domaine des maladies émergentes – car vous avez raison: il faut travailler dans le préventif. En raison du changement climatique et de la mondialisation, la circulation est plus rapide.

Pour les antennes d'accueil, la concertation avec le personnel et les agriculteurs ne fait que commencer. Je serai très attentive aux services rendus. Ils pourront aussi y participer, même si tout n'est pas décentralisé. Nous devons sans doute chercher un juste milieu entre la décentralisation totale, qui occasionne pas mal de coûts fixes, étant donné le nombre important de bâtiments à entretenir et la centralisation complète à Ciney. Chacun de nous doit veiller à ce que le service offert aux agriculteurs puisse se maintenir à un niveau de qualité égale. Dans le cas contraire, il n'y aura plus de subventionnement fédéral.

La **présidente**: Après la réplique de Mme Fonck, vous n'aurez plus la parole, madame la ministre. Cela vous convient?

**03.50 Catherine Fonck** (cdH): Madame la ministre, les règles du jeu ayant été précisées, c'est quand même beaucoup plus facile.

Je ne peux que regretter la façon dont vous avez voulu alimenter des polémiques stériles. Nous n'avons pas encore parlé de M. Moortgat, mais si cela m'amuse je pourrais y venir! En tout cas, peu importe, je ne vous suivrai pas dans ce petit jeu du "qui perd gagne". À partir du moment où un budget fédéral est alloué, le pouvoir fédéral peut aussi poser des exigences, puisque c'est de l'argent du contribuable qu'il s'agit!

Pour terminer, je rappellerai que vous détenez une partie des clefs en main. C'est une ASBL indépendante, mais cela n'empêche pas que vous pourriez vous montrer plus déterminée à trouver une solution plus acceptable et moins dommageable pour ces personnes qui, sinon, seront touchées de plein fouet. Je parle tant du personnel que de l'ensemble des utilisateurs.

**03.51 Thérèse Snoy et d'Oppuers** (Ecolo-Groen!): Madame la ministre, je voulais confirmer le souhait que vous participiez à une concertation et qu'on puisse garantir le maintien d'un service de proximité et de conditions de travail correctes pour le personnel.

*L'incident est clos.*  
*Het incident is gesloten.*

**04 Question de Mme Thérèse Snoy et d'Oppuers à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale, sur "les graines de lin transgéniques" (n° 19209)**

**04 Vraag van mevrouw Thérèse Snoy et d'Oppuers aan de vice-eerste minister en minister van Sociale Zaken en Volksgezondheid, belast met Maatschappelijke Integratie, over "het transgene lijnzaad " (nr. 19209)**

**04.01 Thérèse Snoy et d'Oppuers** (Ecolo-Groen!): Madame la ministre, à l'initiative de Greenpeace, un laboratoire indépendant a analysé 18 produits composés de graines de lin et achetés dans des grandes surfaces en Belgique.

Les analyses ont révélé la présence de graines de lin transgéniques dans un paquet de farine de la marque Soubry pour le pain neuf céréales acheté chez Delhaize. La variété OGM en question est le Triffid, modifié pour résister à un herbicide et contenant trois gènes résistants aux antibiotiques.

Même si la contamination est en soi minime, l'utilisation de ces graines de lin est illégale dans la mesure où aucune demande d'autorisation n'a été déposée en Europe. En conséquence, ni la culture ni l'importation de Triffid ne sont autorisées.

Selon son porte-parole, l'AFSCA mène des contrôles réguliers et bloque tout échantillon contaminé. Cependant, elle ne peut vérifier chaque cargaison, essentiellement en provenance du Canada, principal producteur mondial des graines de lin.

Après avoir confirmé le constat de Greenpeace, l'AFSCA a déclaré qu'elle laissait aux distributeurs et aux fabricants le choix de retirer ou non les produits de la vente dans la mesure où la pollution en question ne pose aucun problème en termes de santé publique.

Pour moi, il reste un problème de légalité. Cette importation d'OGM n'a été soumise à aucune autorisation.

Madame la ministre, avez-vous connaissance des résultats de ces analyses? Quelle a été l'attitude de l'AFSCA dans ce dossier? Ne pensez-vous pas qu'il y ait un problème lorsque l'AFSCA laisse la liberté aux distributeurs de retirer ou non le produit de la vente? L'AFSCA dit que cela ne pose aucun problème en termes de santé publique mais la procédure n'a pas été respectée et l'OGM est illégal.

**04.02 Sabine Laruelle**, ministre: Chers collègues, j'ai évidemment connaissance des résultats d'analyse des échantillons de Greenpeace: dans un échantillon de farine sur 18, l'analyse indiquait la présence de traces de lin OGM.

L'AFSCA garde une attitude assez logique par rapport à la problématique OGM: elle tente en amont d'empêcher les OGM non autorisés d'entrer dans la chaîne alimentaire. Dans le cas du lin Triffid, dès que l'Allemagne a lancé un message d'alerte en septembre 2009, l'AFSCA a bloqué et échantillonné les graines de lin canadiennes entrées par le port de Gand. C'est ainsi que, pour l'instant, 13 180 tonnes de lin et 1 000 tonnes de tourteau de huilerie sont saisies par l'AFSCA sur l'ensemble des cargaisons déchargées en Belgique depuis octobre 2009.

La présence de graines OGM dans ces lots est estimée entre 1/10 000 et 1/40 000 graines. Le fait est que la tolérance européenne est de zéro.

Par ailleurs, il est clair qu'il ne s'agit pas d'un problème de santé publique. Le lin OGM a été évalué positivement par les instances officielles canadiennes dès 1998 et, *a fortiori*, l'énorme dilution rencontrée dans les lots importés ramène la question au respect d'une norme.

Pour décider de la gestion d'un incident tel que celui que vous évoquez, les autorités nationales doivent prendre, conformément au règlement européen 178/2002, encore appelé *General food law*, des mesures effectives proportionnées et dissuasives. Sur base de son évaluation du risque, l'AFSCA a estimé, à bon droit selon moi, qu'un rappel de denrées dans le commerce ne s'imposait pas dans ce cas. L'Agence a jugé que la saisie de matières premières répondait par contre au principe que je viens d'énoncer. Cette analyse est d'ailleurs partagée par les services néerlandais et français.

Afin d'éviter la répétition de ce type d'incident, les autorités canadiennes se sont engagées, sur base d'un protocole, à effectuer des contrôles systématiques avant chargement des navires destinés à l'Union européenne.

Ce protocole a été discuté au niveau européen et validé par tous les États membres.

Les trois derniers bateaux arrivés au port de Gand étaient d'ailleurs certifiés exempts d'OGM sur la base d'analyses dans un laboratoire accrédité.

Une sensibilisation des agriculteurs canadiens est également prévue. De plus, pour la récolte 2010, des contrôles seront effectués encore plus en amont dans la chaîne. Seuls les lots de lin pour lesquels il pourra être démontré qu'ils ne contiennent pas d'OGM au moment de la culture seront encore admis à l'exportation.

vers l'Union européenne.

Tant les autorités canadiennes que belges ont pris toutes les mesures possibles pour régler le problème de façon adéquate et surtout pour éviter qu'ils se reproduisent à l'avenir.

**04.03 Thérèse Snoy et d'Oppuers** (Ecolo-Groen!): Madame la ministre, je suis satisfaite d'entendre que les mesures sont prises à l'importation et même en amont, au Canada. Il s'agit d'une question de principes, on ne peut pas laisser faire et laisser se diffuser des OGM non autorisés; c'est une question juridique. Peut-être n'y a-t-il pas d'impact sur la santé, je n'en sais rien. Peut-être n'a-t-on pas fait non plus les études en Europe. Même si le Canada en a fait réaliser, si l'Agence européenne de sécurité alimentaire aurait dit la même chose... Le principe est ici de savoir si on laisse faire dans l'illégalité ou pas.

Vous parlez de mesures proportionnées mais il me reste un doute sur notre capacité à vérifier les importations. L'AFSCA dit elle-même ne pas pouvoir vérifier chaque cargaison en provenance du Canada. Pour moi, c'est un signe de plus qu'il est très difficile de séparer les filières OGM des autres. On cherche parfois une aiguille dans une botte de foin et je comprends qu'on ne la trouve pas... Cela pose pour moi un problème dans la gestion de l'importation d'OGM autorisés ou non autorisés.

Pour moi, les mailles du filet sont trop lâches et je ne suis pas rassurée.

**04.04 Sabine Laruelle**, ministre: Vous l'avez souligné, il s'agit d'une graine sur 10 000, voire d'une graine sur 40 000. Vous pouvez tester dix fois un même lot et vous trouverez peut-être dix résultats différents. Sauf qu'ici, c'est blanc ou c'est noir, donc vous aurez peut-être cinq résultats positifs et cinq négatifs.

C'est pour cela que nous avons décidé au niveau européen d'agir beaucoup plus en amont avec le protocole, en exigeant que ce soit certifié par un laboratoire accrédité. Cela pourrait même être encore plus en amont. Il pourrait y avoir un contrôle beaucoup plus strict au niveau des semences, au Canada.

**04.05 Thérèse Snoy et d'Oppuers** (Ecolo-Groen!): Je crois qu'il faut remonter le plus en amont possible. La question du lin est sensible, car les consommateurs de graines de lin ont souvent le souci d'une alimentation de qualité, naturelle entre guillemets. Je ne voudrais pas que la confiance de la population soit détruite à l'occasion de scandales comme celui-ci.

Ces produits sont-ils encore distribués?

**04.06 Sabine Laruelle**, ministre: Tout le reste est bloqué au port de Gand et va repartir.

**04.07 Thérèse Snoy et d'Oppuers** (Ecolo-Groen!): Tout l'amont est bloqué, mais des produits se trouvent-ils encore en magasin?

**04.08 Sabine Laruelle**, ministre: Delhaize a tout retiré, mais je ne suis pas allée vérifier en personne.

**04.09 Thérèse Snoy et d'Oppuers** (Ecolo-Groen!): Selon moi, un message plus ferme devrait être adressé aux distributeurs. Dire que l'on pouvait leur laisser le choix de retirer ou non ces produits de la vente, cela me semble un peu court.

*L'incident est clos.*

*Het incident is gesloten.*

*La réunion publique de commission est levée à 15.33 heures.*

*De openbare commissievergadering wordt gesloten om 15.33 uur.*